



REGARD SUR L'ACTUALITÉ

“DES RACINES ET DES AILES !”

Dans les programmes de la chaîne TV “France 3” figure une série d’émissions sous le titre “Des racines et des ailes”. Ce titre pourrait bien convenir pour résumer l’esprit de cet événement qui va être célébré ce Samedi 1^{er} Août en l’église Maria no te Hau de Papeete : les 60 ans d’existence de l’Archidiocèse de Papeete.

“DES RACINES !” - C’est en 1834 avec l’arrivée aux Gambier des PP. Laval, Carré, et du F^r. Murphy, tous religieux des Sacrés Cœurs, que commença vraiment l’Église Catholique en Polynésie. Son statut juridique fut reconnu en 1848 par Rome sous le nom de “*Vicariat Apostolique de Tahiti*”. Mais le 29 Juin 1966, et dans la mouvance de l’Esprit de renouvellement du Concile Vatican II, M^{gr} Paul MAZÉ recevait une lettre du délégué apostolique de Sydney : “*Excellence... Conformément à la décision du Saint Père (le Pape Saint PAUL VI), le Vicariat Apostolique de Tahiti est élevé au rang d’Archevêché, et Votre Excellence est nommé premier archevêque de Papeete*”. Dans le même temps était érigé le diocèse de TAOHAE dont M^{gr} Louis TIRILLY devenait le premier évêque.

Durant ces 60 ans, notre Église diocésaine a continué à grandir, “*comme un adolescent qui atteint sa majorité*” (selon les mots de M^{gr} KREBS, nonce apostolique venu à Papeete pour les 50 ans du diocèse). Elle s’est épanouie, s’est organisée, s’est donnée un visage “*diocésain*” sous la conduite de ses pasteurs qui succédèrent à M^{gr} MAZÉ : M^{gr} Michel et M^{gr} Hubert COPPENRATH. Elle s’est donnée les moyens pour accomplir la mission reçue du Christ Jésus. C’est ainsi qu’advinrent, entre autres : l’ouverture du Service Diocésain de la Catéchèse (1969), de l’école des Katekita (1970) - les synodes diocésains de 1970, de 1973 avec l’évaluation des fruits en 1978, le synode de 1989 avec l’évaluation des fruits en 2014 – l’ouverture de l’école diaconale (1976) – les premières ordinations de diacres permanents (1979) – l’ouverture du Grand Séminaire (1983) – les ordinations des premiers prêtres formés à Papeete : Bruno MA’I, Abraham MEITAI (1992) – l’ouverture des “Écoles de Juillet” [*Haapiiraa Katekita (1970), Anetiohia – formation en Tahitien (1989), Nazareth – formation des catéchistes (1989), Sykar – formation des jeunes (1990), Emmaüs – formation en français (1991), Ha’api’ira’a Nota – formation musique et liturgie (1991)*], la création de la librairie diocésaine “PUREORA” (1974) et de “Radio Maria no te Hau” (1997), le synode des Jeunes (2018) – les États Généraux des Katekita (2018) – La réforme de l’Office de la Parole de Dieu (2022)...

“ET DES AILES !” – Avoir pris conscience des racines et du chemin parcouru nous rend plus forts pour regarder vers demain, car le chemin n’est pas terminé. Les ailes, portées par le souffle de l’Esprit Saint et la puissance de la Parole du Christ nous poussent à continuer la mission ! Et les défis que nous posent le monde d’aujourd’hui et la société ne manquent pas. Le chantier est immense :

- Défis liés à la vie de l’Église : vie de la paroisse, formation spirituelle, éveil à la foi, catéchèse des enfants, formation des adultes aux sacrements, formation des parents et enseignants à l’éducation de la foi, vocations...
- Défis liés à la place des laïcs dans l’Église et dans la mission de l’Église dans le monde, aide et formation de ses animateurs et responsables, relations avec les institutions économiques, sociales et politiques...
- Défis liés à la vie de famille : vie de couple, relations parents enfants, précarité économique, violences intra familiale, accompagnement spirituel et visite des familles dans les quartiers...
- Défis liés au monde des jeunes : relations jeunes-parents, décrochage et échec scolaire, violence, drogue et alcool, usage des réseaux sociaux, sexualité, désœuvrement, place des jeunes dans l’Église...
- Défis liés aux problèmes sociaux : alcoolisme, drogue, accueil des personnes issue des îles, personnes vivant dans la rue, chômage ...

Ne baissons pas les bras ! Que cet anniversaire, associé à la démarche synodale que nous vivons en ce moment nous donne de trouver un souffle nouveau pour avancer dans cette mission. Sûrs que “*sa miséricorde s’étend d’âge en âge*”, que le Seigneur renouvelle en nous le souffle missionnaire pour les 60 ans à venir... au moins !

+ Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU

ARCHIDIOCÈSE

60 ANS DE L'ARCHIDIOCÈSE DE PAPEETE Messe solennelle

À vous, prêtres, diacres, religieuses, religieux et fidèles laïcs,

Vous savez que le 21 Juin 1966, le Vicariat Apostolique de Tahiti devenait l'Archidiocèse de Papeete. Nous célébrons donc cette année les 60 ans d'existence de notre archidiocèse.

Après beaucoup d'hésitations sur le jour de célébration de notre action de grâce, profitant de la présence des fidèles des îles aux écoles de Juillet qui seront encore sur Papeete, je vous informe que nous célébrerons cet anniversaire lors d'une messe solennelle que je présiderai à Maria no te Hau, le SAMEDI 1^{er} AOÛT à 10h.

Merci pour votre présence !

Merci d'en informer vos paroissiens.

Fraternellement,

+M^{gr} Jean Pierre COTTANCEAU

AGENDA Mission/déplacement

- * Père Joel AUMERAN est à Napuka du 28 juillet au 4 août 2026.
- * Diacre Juanito BURNS est à Kaukura du 11 juillet au 22 août 2026.
- * Diacre Willy MERVIN est à Reao du 17 au 31 juillet 2026.

APPEL À CANDIDATURE Poste d'Assistant comptable Voir en pièce jointe au communiqué

APOSTOLAT DES LAICS

COMITÉ DIOCÉSAIN DE LA MISÉRICORDE DIVINE Assemblée générale

Le Père Gildas, Aumônier de la Miséricorde Divine, et les membres du comité ont l'honneur de vous informer de la tenue de l'assemblée générale et électorale pour le renouvellement du bureau, ce dernier arrivant au terme de son mandat de trois ans. Celle-ci se tiendra le samedi 8 août 2026 à 10h à la paroisse Sacré Cœur de Arue.

À cette occasion, Père Gildas et le comité invitent chaleureusement l'ensemble des membres engagés de la Miséricorde Divine à être présents pour participer activement à ce moment fort de la vie de notre mouvement.

Père Gildas DIBANTSA PELEKA
Aumônier du C.D.M.D

FOYERS D'HEBERGEMENT

MARIA NO TE TIATURI Inscriptions rentrée scolaire août 2026

Les inscriptions pour la rentrée scolaire d'août 2026 au Foyer pour jeunes filles-étudiantes des cinq archipels de Polynésie sont ouvertes.

En pièce jointe, un dépliant explicatif et détaillé.

Pour tout renseignement, contactez le 40 42 78 12 ou le 87 77 37 34 ou dirfoyer-fdjf@ddec.pf.

Sœur Salomé BEDI

Directrice Foyer Maria no te Tiaturi

COMMUNICATIONS SOCIALES



RMNTH Enseignements

Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00

FM 87. 6 / 93. 8 / 96. 4 / 101. 5

sur TNS et www.radiomarianotehau.com

Lundi 03/08 : *Toujours en mission du point de vue des tavinis* par Père Landry BOYER

Mardi 04/08 : *Toujours en mission du point de vue de l'évêque* par M^{gr} Jean-Pierre COTTANCEAU

Mercredi 05/08 : *Toujours en mission* avec Questions-Réponses

Jeudi 06/08 : *La Transfiguration* par le Diacre Médéric BERNARDINO

Vendredi 07/08 : *L'adoration Eucharistique comme fondement de la justice sociale* par le Cardinal Peter TUCKSON

MESSE D'INVESTITURE & CLÔTURE DES ÉCOLES DE LA FOI 2026

Après plusieurs semaines de formation, de prière, de partage et de croissance spirituelle, nous rendons grâce au Seigneur pour cette belle édition des **Écoles de la Foi 2026.**

✦ Nous vous invitons à participer à la **Messe d'investiture et de clôture**, un temps de grâce au cours duquel les chrétiens seront envoyés en mission pour annoncer l'Évangile et servir l'Église dans leurs paroisses, leurs familles et leurs communautés.

✦ Venez célébrer avec nous les fruits de ce mois de formation et confier au Seigneur tous ceux qui poursuivront leur engagement au service de la mission le **Vendredi 31 juillet 2026 à 18h00 à la Paroisse Maria no ne Hau – Papeete**

La célébration sera retransmise en direct sur les ondes de **Radio Maria no te Hau** ainsi qu'en **Facebook Live**, afin que chacun puisse s'unir à cette célébration où qu'il se trouve.

Nous vous attendons nombreux pour vivre ensemble ce beau moment de foi, d'action de grâce et d'envoi en mission.

« Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples. » Matthieu 28,19

ÉMISSION « TOUS FRÈRES » Réciter (Hindou-Rediffusion)

A quoi ça sert de réciter les mantras pour les hindous ? Quel mantra choisir et comment le réciter ? Tout le monde peut-il réciter un mantra ? Comment chanter ou répéter des mantras permet-il d'élever l'esprit ? Quels sont les bienfaits des mantras et pourquoi les scientifiques commencent à s'y intéresser ?

Y-a-t-il une dimension spirituelle dans la récitation des mantras ? Que signifie "Om" que l'on entend lors de séance de yoga ou dans les ashrams pendant la prière ? Cette semaine, *Tous Frères* a décidé de consacrer son émission à la religion hindoue avec le verbe réciter.

Une émission diffusée sur la chaîne de Polynésie 1^{ère} le samedi 01 Aout 2026 à 7h.

CENTRE DE RETRAITES À TIBÉRIADE Septembre 2026

04/09 au 06/09 : Retraite communautaire - FNDA

11/09 au 13/09 : Retraite pour tous - Te Pane Ora

18/09 au 20/09 : Te Vai Ora Femmes Français

25/09 au 27/09 : Retraite - CDRV

Qui nous sommes

PRESENTATION

Sous la tutelle de la Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Cluny, dont la fondatrice, la Bienheureuse Anne-Marie JAVOUHEY, a toujours eu le souci de l'éducation de la jeunesse, le foyer est dédié à " Notre Dame de l'Espérance" (Maria no te Tiaturi)

Ce Foyer a été ouvert en 1998 et dispose d'une structure d'accueil de 40 à 45 places pour héberger des étudiantes du second degré et des études supérieures venant des 5 archipels de Polynésie, quelques soient leurs origines ou leurs confessions religieuses.

SITUATION

Le Foyer est situé dans le quartier de la Mission, rue des Lilas, à PAPEETE, à proximité de L'ISEPP et des Collèges Lycée Lamennais et Pomare IV. Néanmoins, les étudiantes ont un accès facile :

-aux différentes boutiques de commerces si elles ont besoin de faire leurs courses,
-aux différents moyens de transports si elles fréquentent des établissements scolaires se situant plus loin que ceux cités ci-dessus.

Nous contacter

Mission rue des Lilas PAPEETE
Parking disponible.
BP 2129 PAPEETE
Tel : +689 40 42 78 12
Vini: +689 87 77 37 34
Courriel : dirfoyer-fdjf@ddec.pf



Conditions d'accueil

- La jeune fille est inscrite dans un établissement scolaire de TAHITI, que ce soit sous tutelle privée, publique ou d'Etat.
- Les démarches d'inscription sont à effectuer par les familles, les tuteurs légaux ou les jeunes majeures, auprès de la Direction.
- Les jeunes filles seront prises en charge par le Foyer tout au long de l'année, à l'exception des vacances de décembre et celles de juillet-août.
- Dès l'admission de la jeune fille, le Foyer représente les parents auprès des autorités scolaires durant son année.

La responsabilité du Foyer est limitée à une responsabilité civile légale;

Etablissement catholique d'hébergement,

pour jeune filles ou étudiantes des 5 archipels de Polynésie Française.



1992

Historique

Le projet de construction d'un foyer d'hébergement a été initié en octobre 1992 par Sœur Marie-André de JAHAM, Supérieure Vice Provinciale des Sœurs de Saint Joseph de Cluny, en faveur des étudiantes des îles venant poursuivre leurs études à PAPEETE. Pour sa réalisation, l'association " Tiaturiraa o te mau motu" a été créée.

1998

Le foyer des jeunes filles est ouvert dans le quartier de la Mission à PAPEETE. Sœur Maria MALLOVITTES est nommée Directrice et accueille les premières pensionnaires au mois de mars. Ouverture officielle du foyer au mois d'août, pour la nouvelle année scolaire. Le 2 octobre, Monseigneur Michel COPPENRATH procède à la bénédiction du foyer.

1999

Soeur Liliane succède à Soeur Maria MALLOVITTES, à la direction du foyer.

2004

La Direction du foyer est confiée à madame Hélène SUARD, ancienne Directrice de l'Ecole Maternelle de la Mission.

2006

Madame Marie-France EHUMOANA reprend le flambeau à la suite de Madame Hélène SUARD.

2009

Madame Thérèse MADRENES (associé SJC) succède à madame Marie-France EHUMOANA.

2015

A la rentrée du mois d'août, Madame Eugénie TAMUERA est nommée à la Direction.

2017

Le 8 septembre, Sœur Céline HIKUTINI , prend la Direction du foyer, nommée par Sœur Marie-IKAL, Supérieure Vice Provinciale.

2022

Le 31 juillet, Sœur Salomé BEDI, prend la Direction du foyer

Objectif du foyer

Le foyer de Notre -Dame de l’Espérance a été conçu de manière à permettre aux jeunes filles de :

- Poursuivre leurs études dans de bonnes conditions matérielles, morales, psychologiques et spirituelles.
- Compléter l'action éducative familiale et instructive, tout en accompagnant les jeunes dans la découverte et l'épanouissement de leur personnalité.
- Se préparer à la vie en société et en Eglise, tout en conservant des liens étroits avec leur famille et leur îles d'origine.



HEBERGEMENT

Les étudiantes disposent à l'étage :

1. D'un lit (en chambre ou au dortoir)
2. D'une armoire de rangement
3. De toilettes et douches collectives
4. Salle d'étude équipée des ordinateurs et internet



Conditions financières

Les frais d'hébergement sont fixés au forfait mensuel de 30.000 frs pour une période de dix mois août à mai. Les parents qui le désirent peuvent payer plusieurs mois à la fois, mais autant que possible sans prendre de retard. Les virements à la BT doivent indiquer clairement le nom de la jeune fille concernée.

Lors de l'inscription il est demandé une somme de 15.000 frs non remboursable pour réserver la place.

Ces frais comprennent:

- Les repas du matin et soir du lundi au vendredi.
- Les trois repas des samedis et dimanches ainsi que les petites vacances.

Frais divers

Par contre, les familles auront à régler les frais de cantine et de scolarité directement à l'établissement.

AIDES FINANCIERES

Les familles peuvent être aidées par les organismes sociaux (CPS ou Affaires Sociales) selon leur régime de couverture sociale. Pour cela, se renseigner auprès des représentants de ces organismes dans les îles dès le début du troisième trimestre.

APPEL À CANDIDATURE

L'Archidiocèse de Papeete recherche son Assistant comptable

Cette annonce s'adresse à ceux qui ont le désir de servir l'Église en mettant à son service leurs compétences dans l'administration, la gestion, la comptabilité, la gestion de biens ou l'informatique.

La mission principale de l'Archidiocèse est d'assurer le culte, ce qui suppose quelques moyens matériels comme des lieux de culte fonctionnels, sûrs, entretenus, mais aussi de quoi assurer la subsistance des prêtres, leur hébergement, etc.

Pour fonctionner, l'Église doit donc gérer convenablement un ensemble de biens matériels, au niveau de chaque paroisse et communauté, et aussi au niveau central, de la Curie diocésaine, en relation directe avec l'évêque.

L'économe diocésain assiste ainsi directement Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU pour toute affaire économique, ce qui inclut un certain suivi des paroisses et communautés qui disposent en effet d'une autonomie et sont gérées par leur propre "Administrateur" selon les termes du droit canon.

En pratique, les activités de l'économe peuvent être énumérées comme suit :

- 1) Entretien et fonctionnement du site de l'évêché à la Mission ;
- 2) Comptabilité de l'ensemble du diocèse ;
- 3) Gestion financière de l'ensemble du diocèse ;
- 4) Traitement et couverture sociale des prêtres ;
- 5) Paie et couverture sociale du personnel salarié ;
- 6) Collecte annuelle du Denier ;
- 7) Inventaire mobilier et immobilier de l'ensemble du diocèse ;
- 8) Assurances professionnelles, de la flotte automobile et des bâtiments ;
- 9) Suivi des locations ;
- 10) Création et gestion de supports de communication ;
- 11) Administration du système informatique ;
- 12) Assistance aux paroisses et communautés dans tous ces domaines.

Pour chaque activité, on pourrait distinguer un volet "Entretien" pur et simple et un volet "Développement".

Par exemple, en matière de comptabilité, il y a le suivi à périmètre constant, d'une part, et les travaux en cours de certification des comptes et d'extension du périmètre comptable de manière à rendre compte de 100% de l'activité du diocèse.

En ce qui concerne les locations, il y a l'encaissement des loyers et le suivi des baux d'une part, et la renégociation ou la mise en place de nouveaux baux, d'autre part.

L'Assistant comptable interviendra prioritairement sur la comptabilité et le volet <<Entretien>> en relation directe avec l'économe diocésain.

Sa mission pourra cependant être adaptée à ses compétences et ses souhaits propres.

Son temps de travail pourra aussi être aménagé en fonction de ses disponibilités dans le cas par exemple d'une personne déjà engagée en paroisse (ex: diacre) ou d'une personne à la retraite.

Des évolutions du poste seront possibles en fonction des résultats obtenus.

A noter que la grille de rémunération de la Curie diocésaine est alignée sur celle de l'Enseignement catholique.

Si vous pensez que vos compétences peuvent être utiles à votre Église, n'hésitez pas à prendre contact en appelant le 40.50.23.50 pour rencontrer l'économe diocésain, Monsieur Guy BESNARD.